



## ÉDITO

PAR JEAN-MARIE BARILLÈRE,  
PRÉSIDENT DU CNIV

*Temps fort des rencontres avec les responsables politiques, le Salon de l'agriculture a aussi été marqué par un évènement pour le Plan national déperissement : le lancement de la plateforme collaborative sur le déperissement du vignoble. Ce site Internet qui réunit bonnes pratiques et témoignages, constitue le premier élément visible et partageable issu de notre grande mobilisation interprofessionnelle, soutenue par l'Etat. Un premier fruit qu'il s'agit maintenant d'aider à mûrir. Voilà pourquoi nous avons besoin de vous. Cette première version va être enrichie, au fur et à mesure que nous avancerons dans notre Plan. Mais elle attend déjà vos avis, vos commentaires et vos contributions, afin d'être améliorée et de répondre mieux encore aux demandes et aux interrogations des viticulteurs, en première ligne dans cette lutte contre les déperissements.*

*Je vous y invite donc : inscrivez-vous ! Participez ! Donnez-nous votre avis et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : sur Twitter @PlanDepVignoble et sur la page Facebook « Plan national déperissement du vignoble ».* ■

## L'ACTUALITÉ DU PLAN DÉPÉRISSEMENT

# La plateforme déperissement est en ligne

*Comme prévu, la plateforme voulue par le Plan déperissement a été présentée au Salon international de l'agriculture. Des fonctionnalités vont s'ajouter progressivement à cette première version.*

*N'hésitez pas à cliquer !*

Une nouvelle brique du Plan national déperissement a été posée le 25 février, avec la mise en ligne de la version test de la plateforme collaborative : [www.plan-deperissement-vigne.fr](http://www.plan-deperissement-vigne.fr).

Chacun peut désormais accéder aux informations qu'elle contient, mais plus encore, s'inscrire et **participer à l'élaboration du contenu**. L'interactivité est en effet un maître-mot de cet outil numérique, prévu comme un **lieu d'échanges entre viticulteurs**, bénéficiaires prioritaires du site, mais également techniciens, enseignants, chercheurs... La plateforme constitue un élément central de l'ambition 1 du Plan national déperissement : promouvoir **la formation et le transfert des bonnes pratiques**. Elle est amenée à s'articuler avec les autres axes, notamment l'ambition 3, qui vise à coordonner les réseaux d'observation du vignoble.

### UN ENRICHISSEMENT QUOTIDIEN

Pour l'heure, la version test de la plateforme présente un premier ensemble de fonctionnalités : il est possible de rechercher un contenu selon **plusieurs clés d'entrée** (région, cépage, facteur de déperissement...). Une carte de France permet de **géolocaliser** des retours d'expériences, des contributions de recherche et les formations.

Pour une navigation attrayante, les informations sont présentées sous **différents formats** : textes, photos, vidéos, interviews...



STÉPHANE LE FOLL FAIT PARTIE DES PREMIERS UTILISATEURS INSCRITS SUR LA PLATEFORME DÉPÉRISSEMENT.

## ► La plateforme dépérissement est en ligne (suite)

La plateforme propose pour l'instant **une soixantaine de contenus** dont onze vidéos, 18 fiches techniques, sept contributions de recherche, 27 formations... et **elle s'enrichit chaque jour**. Les visiteurs du site ayant créé un compte et s'étant identifiés peuvent publier des commentaires ou partager leurs propres expériences (une modération est prévue).

Près d'une **centaine d'utilisateurs** sont déjà inscrits, dont Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, à qui la plateforme a été présentée lors du Salon international de l'agriculture. Après un premier temps de test et d'utilisation, **le lancement officiel** de la plateforme, avec toutes ses fonctionnalités (forum, webzine...), est **prévu fin mai**. ■



© Martine Gaillard-Cadot

## Un appel à projets fructueux

Pas moins de **26 projets** ont été déposés par la communauté scientifique en réponse à l'appel à projets lancé par le Plan national dépérissement. L'appel à projets encourageait les chercheurs à envisager des travaux **de manière interdisciplinaire** et à traiter les cinq axes prioritaires du plan « Recherche - Innovation - Développement ». Le message a été bien reçu et de **nouveaux consortiums** se sont construits. Sur les cinq axes à explorer, tous ont suscité l'intérêt des

équipes scientifiques, avec une répartition toutefois inégale :

- douze projets portent sur les risques biologiques (axe 3),
- huit sur l'étude des processus physiologiques de la longévité et du rendement (axe 1),
- quatre sur les leviers socio-économiques (l'axe 5),
- un sur le matériel végétal,
- et un sur le volet « sol » qui reste peu couvert.

Ces propositions, dont certaines très innovantes,

ont été évaluées le 8 mars par les experts du Conseil scientifique Dépérissement. Une première réunion très riche, avec de nombreux échanges entre les disciplines. Après un retour auprès des porteurs de projets et un deuxième passage devant le Conseil scientifique, la **décision finale** sera prise **le 11 mai** par le conseil de surveillance du Plan national dépérissement. Rappelons que l'appel à projets est doté d'un budget annuel de 1,5 M€, en co-financement CNIV - Casdar - FranceAgriMer. ■

## CALENDRIER

Mars - Avril		Mai - Juin	
<b>Ambition 1 : viticulteur acteur - formation</b>			
Lancement de la plateforme en test	Ajout de nouvelles fonctionnalités	Présentation officielle et mise en ligne de la version complète	
Etude socio-économique (Bipe)		Résultat attendu : outil de diagnostic à l'échelle de l'exploitation (environ une vingtaine de cas-types)	
		Développement de formations sur la taille dans le contexte du dépérissement	
<b>Ambition 2 : matériel végétal</b>			
Partenariat technique avec la pépinière			
Etude sur les modèles régionaux de production de vignes-mères			
<b>Ambition 3 : observatoire</b>			
Présentation des résultats de l'état des lieux (étude Realia)		Test de la faisabilité d'une mise en réseau des différents observatoires dans deux régions pilotes (dont Bordeaux)	
<b>Ambition 4 : recherche - innovation - développement</b>			
Du 9 mars au 6 avril : phase de retour aux porteurs des projets	6 avril : dépôt des projets ayant nécessité une consolidation	27 avril : avis du conseil scientifique	11 mai : prise de décision par le conseil de surveillance
		31 mars : présentation d'un projet de résolution sur le dépérissement au groupe d'experts de l'OIV	